



La Marseillaise

Hymne national français

*Les paroles et la musique furent écrites en 1792, par l'officier du génie **Claude Joseph Rouget de Lisle** (1760-1836). Proclamée hymne national le 14 juillet 1792, interdite sous l'empire, elle devint hymne national de la République en février 1875, à l'instigation de Gambetta.*

Allons enfants de la Patrie
Le jour de gloire est arrivé
Contre nous de la tyrannie
L'étendard sanglant est levé (bis)
Entendez-vous dans les campagnes
Mugir ces féroces soldats
Ils viennent jusque dans vos bras
Egorger vos fils et vos compagnes.

Refrain

**Aux armes, citoyens
Formez vos bataillons
Marchons ! Marchons !
Qu'un sang impur
Abreuve nos sillons**

1792 1915

Rouget de Lisle

La Marseillaise

Mira enfant de la Pa- trie, le jour de gloire est ar-ri-
-vé, Contre nous de la tyran- nie, L'étendard sanglant est levé, (bis)
Enten- drez-vous dans les cam- pagnes, Mugir ces féroces sol-
-dats, Ils vien- nent jus- que dans vos bras, Egor- ger vos fils et vos com-
-pagnes, Auzer- vous, mes Citoyens, Formez vos bataillons, Marchons, Marchons, Qu'un sang impur, Abreuve nos sillons.

Aimer sacré de la Patrie,
Con- duit nous dans les ven- geurs,
Liberté, Liber- té chérie,
Com- bats avec les défen- seurs ! (bis)
Sans nous drapeaux que la vic- toire
At- tache à tes mâles ac- cents :
Que tes ar- mes en- traînent,
Vient ton tri- um- phe et red- ra gloire !
Aux Armes, etc.

Nous estre- mes dans la car- rière
Quand nos sif- flets n'y sa- rent plus,
Nous y trou- vons leur pou-
-rière Et la tra- que de leurs ven- teux ! (bis)
Bien moins jaloux de leur sur-
-vie Que de par- tager leur cor-
-ceuil, Nous sa- rons le sa-
- crifice De les ven- ger, ou de les sa-
-liver !
Aux Armes, etc.

mcp